Rapport n°7 du Conseil synodal

Rapport d'information du Conseil synodal sur deux projets en cours de planification : Req'EREN et I-Célébration

En bref:

En juin 2011, tout en décidant de mesures d'économie, le Synode décidait de lancer des priorités pour l'EREN, dans quatre domaines d'activité. Ce rapport vise à informer les députés de deux projets en phase de planification. Il s'agit de deux projets imaginés par les permanents lors de la rencontre de deux jours en août-septembre 2011. Ces projets sont à l'état d'études et ne seraient réalisés qu'avec le soutien de deux ou trois paroisses au minimum.

1. Rappel

Dans sa séance du 8 juin 2011, le Synode a accepté à l'unanimité la résolution suivante :

Le Synode charge le Conseil synodal de présenter, dans le cadre du programme de législature en juin 2012, des objectifs dans les domaines suivants :

- Travail auprès des jeunes adultes
- Evangélisation
- Développement de nouvelles formes d'aumôneries
- Promotion du bénévolat dans l'Eglise.

Lors de la rencontre des permanents de l'EREN à Sancey les 31 août et 1^{er} septembre 2011, des groupes ont travaillé sur les quatre thèmes ci-dessus.

L'un d'eux a choisi les nouvelles aumôneries et a proposé un projet relatif à la présence et à l'accompagnement spirituels auprès des requérants d'asile. Ce projet a été distingué par les autres participants à la rencontre.

L'autre projet plébiscité par les permanents concerne une manière d'utiliser les réseaux numériques dans la réalisation d'une célébration, l'idée étant de mobiliser de nouveaux publics cibles en vue d'un culte.

Dans les consignes figurait la mention que les projets primés devraient, pour être réalisés, obtenir l'aval de plusieurs paroisses qui choisiraient de les adopter, d'y participer et de les financer au moins partiellement.

Les projets devaient être présentés au Synode de juin 2012. A ce jour, les groupes de travail n'ont pas achevé leurs travaux et informent le Synode de leur état. Ils espèrent que la mise en œuvre aura lieu au début 2013 après que le projet aura été présenté au Synode de décembre 2012.

2. 1^{er} projet : Req'EREN : une aumônerie pour les requérants d'asile.

2.1. Le groupe

Un groupe de travail formé de Karin Phildius (cheffe de projet), Hans Beck, Sébastien Berney, Marianne Bühler, Sandra Conne (secrétaire), Bétiel Teclehaimanot et Monique Theurillat, accompagné d'une représentante du Conseil synodal qui fut d'abord Barbara Borer puis Claire-Lise Mayor Aubert, s'est mis à l'ouvrage dès le mois d'octobre 2011. Il s'est réuni à six reprises, la représentante du Conseil synodal y participant à trois occasions.

2.2. Le mandat

Le Conseil synodal a rédigé un mandat que le groupe a amendé puis signé par sa cheffe de projet, dont les objectifs ont été libellés ainsi :

- 1. Réunir les conditions permettant au projet Req'EREN de se développer en définissant le projet, formalisant les rôles au sein du groupe (comme cela s'est fait dans les travaux de Sancey) et chercher le soutien de plusieurs paroisses à ce projet.
- 2. Proposer aux paroisses le mandat de mise en œuvre de ce projet qui offrira une présence et un accompagnement spirituels à des requérants d'asile sous une forme originale.

2.3. Travaux du groupe

Le groupe a d'abord complété l'objectif principal et défini les moyens, en les déclinant ainsi :

Présence et accompagnement spirituels

- Offrir un accueil et une écoute spirituelle à la population des centres.
- Sensibiliser les paroisses puis les personnes appelées à collaborer à ce projet (par ex. les bénévoles des paroisses) aux problèmes des requérants d'asile afin de les accompagner de la manière la plus pertinente.
- Collaborer avec le Centre social protestant (CSP), avec les actions diaconales existantes dans les paroisses et veiller à relayer dans les dites paroisses les besoins et demandes concrètes.

Moyens

- En créant un poste d'aumônier et en recrutant une équipe de bénévoles.
- En proposant au moins à proximité de chaque centre un lieu d'accueil café et permettant des entretiens d'ordre plus privés.
- En offrant des moments de recueillement et célébrations diversifiés, en lien avec les paroisses, les Eglises-sœurs et les communautés étrangères.
- En s'adjoignant la collaboration de quelques paroisses sur le territoire desquelles se trouve un centre d'accueil pour pouvoir bénéficier de locaux pour l'accueil et de bénévoles qui s'investiraient étant précisé qu'ils/elles peuvent être issu(e)s de toutes les paroisses.

Le groupe de travail s'est ensuite livré au recensement de l'ensemble des organismes privés ou publics qui sont présents dans notre canton et proposent différents types d'aide aux requérants d'asile, afin de développer un accompagnement spirituel sous une forme originale et chercher des complémentarités avec les autres intervenants, le CSP en particulier. Il a également procédé à une mise en parallèle du projet avec d'autres aumôneries de Suisse romande.

Les membres du groupe se sont distribués le travail pour les contacts avec le CSP, avec la paroisse du Joran qui développe un projet dans ce domaine, pour la recherche de fonds, pour la prise de contacts avec les paroisses sélectionnées en vue de leur présenter le projet et d'autres démarches encore. Le groupe de travail doit encore réfléchir aux contacts à prendre avec les autorités civiles.

Les paroisses retenues sont celles sur lesquelles se trouve un centre d'accueil pour les requérants d'asile : Val-de-Ruz, Val-de-Travers et Joran. Elles devraient accueillir un représentant du groupe avant les vacances d'été afin de donner leur réponse à la rentrée, à la mi-août. Un projet dans ce domaine se développe au Joran et devra sans doute être couplé avec celui-ci.

A ce jour, on sait qu'une aide financière pourrait venir par l'intermédiaire d'un ministre de la paroisse de Zurich (Grossmünster).

Le groupe a d'ores et déjà rédigé une partie du rapport qu'il entend présenter aux paroisses choisies. Il y définit le public cible et le présente. Il évoque les moyens nécessaires à sa mise en œuvre : un lieu d'accueil, le moment où cet accompagnement spirituel peut avoir lieu (une demi-journée par semaine dans les trois lieux visés), les rôles des paroisses et les personnes ressources en paroisse. Il y définit le profil de l'aumônier qui remplira ce rôle d'accompagnement et le cahier des charges qui lui sera assigné, ainsi que celui des bénévoles et de la formation qui devra leur être dispensée. Le rapport établit un budget et une liste des personnes à contacter dans le cadre d'un fundraising.

2.4. Echéancier

Juin 2012 : Présentation d'un rapport d'information au Synode sur l'état des travaux du groupe ;

Fin juin : Avoir rencontré les trois conseils paroissiaux des paroisses choisies (VdR, VdT et

Joran) et les avoir invités à répondre jusqu'au 15 août 2012 ;

Fin août: Etat des lieux par rapport au soutien des paroisses ;

Juin à septembre : Peaufiner le projet ;

Début octobre : Présentation du rapport au Conseil synodal en vue du Synode de décembre 2012.

3. 2ème projet : I-Célébration

Le groupe l-célébration

Le groupe est composé de Florian Bille, David Allisson, Zachée Betché, Yves Bourquin, Patrick Schlüter, Frédéric Hammann et Nathalie Leuba. Laurent Vuarraz est le référent du Conseil synodal pour ce projet.

Idée générale

Les permanents auteurs du projet souhaitent tester de nouvelles manières de faire des cultes en rassemblant du matériel par le biais d'échanges, de réflexions et d'idées provenant d'un blog internet.

Travaux du groupe

Le projet est captivant et motivant. Plusieurs contours sont possibles et le groupe est en train de répondre à différentes questions afin de faire des choix précis en terme de public cible. Le succès du projet dépend de son caractère original. Le souci partagé par les ministres se situe au niveau de la charge de travail et de l'organisation des décharges à mettre en place. Les permanents évaluent très positivement la possibilité de développer leurs compétences et des idées nouvelles qui permettent aux paroisses de bénéficier d'une nouvelle forme de cérémonie en phase avec le monde contemporain.

Afin de s'assurer de la viabilité du projet, sans engager des forces dans le vide, un plan d'action est mis en place selon le schéma suivant :

- 1. Florian Bille et Frédéric Hammann composent un projet d'ici fin avril et le remettent à l'ensemble des membres du groupe.
- 2. Le groupe se retrouve début mai sans le référent du Conseil synodal pour finaliser le projet et convenir de la manière d'approcher les différents conseils paroissiaux.
- 3. La présentation du projet aux paroisses se déroule avant l'été.
- 4. Un *go /no go* est obtenu avant fin juin afin de mettre en place une structure de projet à long terme durant l'été si les signaux sont verts.

Des phases d'information informelles ont lieu durant le printemps avec les Conseils paroissiaux pour réserver du temps à l'ordre du jour des séances de fin mai et juin.

Les membres du groupe espèrent trouver au sein de leurs paroisses une adhésion de principe enthousiaste, semblable à celle témoignée par leurs collègues lors de la journée des permanents. Si c'est le cas, une structure de projet professionnelle sera mise en place avec les étapes suivante :

- 1. I-célébration : remise en contexte historique du projet
- 2. Organisation du COPIL (comité de projet)
- 3. Budget et planification fine
- 4. Intégration des paroisses

Bravo pour ce début prometteur et longue vie à I-célébration!